

14.08.2018 – 13:03 Uhr

Projet fiscal 17 : bonne direction prise par la CER-N

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, salue le fait que la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) ait suivi le Conseil des Etats, en particulier sur la compensation sociale dans l'AVS. Mais pour que le projet puisse être accepté par le peuple, il faudra aussi de fortes compensations sociales dans les cantons qui ont prévu de baisser fortement leurs taux d'imposition pour les entreprises.

Travail.Suisse salue les mesures de compensation sociale pour l'AVS. Une AVS solide profite à tous les habitants. En stabilisant ainsi la situation financière de l'AVS jusqu'en 2024, la question de l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes doit être écartée pour plusieurs années et on dispose de suffisamment de temps pour une réforme de l'AVS ultérieure solide et sociale.

De fortes compensations sociales sont aussi nécessaires dans les cantons

Le projet fiscal 17 provoquera cependant de fortes pertes fiscales au niveau cantonal. C'est pourquoi Travail.Suisse juge indispensable que les cantons instaurent de fortes mesures de compensation sociale (par ex. augmentation des allocations familiales, réductions des primes d'assurance-maladie, développement des structures d'accueil extra-familial, plus de moyens pour la formation etc.) avec la participation financière des employeurs. L'exemple du canton de Vaud doit servir de modèle dans ce sens.

Contact:

Adrian Wüthrich, président, Tél. 079 287 04 93

Denis Torche, responsable du dossier politique fiscale, 079 846 35 19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100818749> abgerufen werden.